

RECHERCHE DE BONNES VOLONTÉS - ASSOCIATION EN CRÉATION

Si vous êtes **passionné d'histoire, d'architecture, et que les sujets de préservation du patrimoine** vous intéressent, prenez contact avec la Mairie. Une association pourrait voir le jour, en soutien au projet et à la nécessité de préserver notre patrimoine, et notamment l'église St Loup.

RECENSEMENT 2022



Pour raison de Covid en 2020, le recensement a été reporté dans notre commune. Aussi, en partenariat avec l'INSEE, la commune organise la prochaine collecte de données, destinées à déterminer la population légale de la France et de ses circonscriptions, et de décrire les caractéristiques des individus et des logements à différents niveaux du territoire. Le recensement de la population sert également aux bases de calcul des dotations de l'État et aux subventions qui soutiennent la commune dans ses projets.

Le recensement est sous la responsabilité de l'Etat. L'Insee l'organise et le contrôle. Les communes préparent et réalisent la collecte qui **débute les 19 et 20 janvier**. **L'agent recenseur sera M. Antoine MURE**, l'agent communal qui connaît bien la commune et la plupart de ses habitants. **NOUVEAUTÉ** par rapport au précédent recensement : aux vues du contexte sanitaire, la collecte d'information par internet sera privilégiée.

Les nouvelles adresses (procédure adressage) ne seront pas effectives avant cette date. Nous vous tiendrons informés ultérieurement sur ce sujet.

INFLUENZA AVIAIRE : GRIPPE AVIAIRE

Au regard de la progression rapide du virus de l'influenza aviaire, des mesures de prévention renforcée s'appliquent afin de protéger les élevages de volailles : mise à l'abri des volailles des élevages commerciaux, claustration ou mise sous filet des volailles détenues dans les basses-cours (cas de particuliers), conditions renforcées pour le transport, l'introduction dans le milieu naturel de gibiers à plumes et l'utilisation d'appellants, interdiction de rassemblements des volailles. Concernant les particuliers, il est demandé une forte attention à la mise en place des présentes mesures. Par ailleurs, **les détenteurs de basses-cours doivent obligatoirement se déclarer (CERFA n°15472 à déposer en mairie)**

URBANISME / TRAVAUX

Tous travaux ou constructions notables modifiant l'aspect visuel de votre maison d'habitation ou de vos annexes doivent faire l'objet d'une **déclaration de travaux en mairie** : création d'un garage, remplacement de fenêtres, pose d'un velux,...). Ils font bien mais pas du droit du sol qui s'y applique, telle est la loi.

Vous demandez ensuite l'instruction par le service urbanisme compétent (Thiers Dore et Montagne) qui propose au Maire un arrêté avec ou sans prescriptions, qui autorise la réalisation des travaux. Enfin, n'oubliez pas, dès la fin de travaux, de remplir votre **déclaration d'achèvement de travaux** pour l'obtention de conformité (si correspondance aux autorisations).

Il est donc fortement conseillé de ne pas signer de devis d'entreprise avant de recevoir l'arrêté autorisant vos travaux. Par ailleurs, sachez que c'est l'entreprise qui doit faire les démarches en mairie ou aux services dédiés pour connaître les réseaux en cas de travaux en sous-sol et en cas d'occupation du domaine public, par un échafaudage par exemple. Enfin, en cas de travaux déjà réalisés, vous pouvez toujours les régulariser en venant déposer un dossier en mairie.

ETAT-CIVIL

Naissances :

Marlon DA SILVA est né le 15 octobre 2021 de Mélanie COURTY et Alex DA SILVA (Le Bourg).

Toutes nos félicitations aux parents !

Décès :

Madame Yvette, Paulette, Gabrielle MALARET, épouse CHARRET, est décédée le 4 octobre 2021.

Madame Odette, Jeanne REYNARD, veuve DUCHEIX est décédée le 14 novembre 2021.

Toutes nos condoléances aux familles.

INFO SAUVIAT N°51

4ème trimestre 2021



Horaires d'ouverture de la Mairie :

Mardi, Jeudi et Samedi matin : 9h00 - 12h00.

Durant les fêtes de Noël, la mairie sera fermée du 27 au 31 décembre inclus.

Port du masque obligatoire.

Site internet : www.sauviat.fr

Mme le Maire reçoit sur rendez-vous uniquement au 04.73.53.14.76

LE MOT DU MAIRE

Noël approche...

Si pour les enfants, Noël est d'abord synonyme de cadeau, Noël constitue une période où les familles ont l'habitude de se retrouver dans un cadre souvent agréable. On ne doit pas oublier que toutes les familles n'ont pas cette chance là. Alors prenons du plaisir à partager des instants vrais et sincères, quand la pandémie nous oblige, cette année encore, à restreindre nos élan. Soyons de nouveau solidaires, et protégeons par nos gestes et attitudes, les plus vulnérables.

Côté projets, le conseil municipal reste mobilisé pour faire vivre la commune et assurer une amélioration de notre cadre de vie, avec votre participation. Nous viendrons comme promis à votre rencontre, et nos différentes réunions sont la preuve que vous êtes invités à contribuer à tout ce qui vous touche dans la commune.

Les élus du conseil municipal et moi-même, vous souhaitons de **Joyeuses Fêtes de fin d'année.**

Le Maire - Rachel BOURNIER

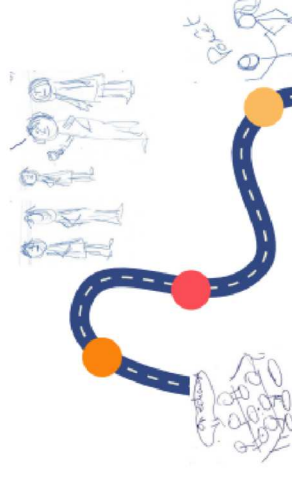
RÉUNION PUBLIQUE LUNDI 6 DÉCEMBRE « TIERS LIEU »



REUNION PUBLIQUE

RDV le lundi 6 décembre à 18h30

à la Salle polyvalente de Sauviat



Faisons
ENSEMBLE
les prochains pas du

TIERS-LIEU

Plus d'informations
au 06 81 21 10 37

carole@bardane.org
Ne pas jeter sur la voie publique SVP

MARCHE DE NOEL SAMEDI 18 DÉCEMBRE

SAUVIAT

MARCHÉ DE NOEL

SAMEDI 18 DÉCEMBRE

DE 14H À 21H



Parce que nous aurons plaisir à vous retrouver et à nous retrouver...

La *municipalité*, en collaboration avec le *Comité des Fêtes*, l'*association des Chasseurs et Bougeons Ensemble* vous invite à venir flâner et découvrir producteurs et artisans lors du marché qui se tiendra au bourg de Sauviat.

De 14h à 20h30, Samedi 18 Décembre 2021, vous pourrez faire des achats de Noël, flâner, et vous régaler : vin chaud, toasts de foie gras, huîtres...

La dégustation aura lieu dans le futur Tiers Lieu, à partir de 16h30 (pass sanitaire obligatoire pour l'accès à la salle de collation).

Les exposants seront installés en extérieur (parvis) et en intérieur (salle polyvalente).

Les règles d'accès au marché seront soumises aux restrictions en cours : distanciation, port du masque, et lavage des mains au gel hydroalcoolique, et pass sanitaire pour l'accès aux intérieurs. Nous vous attendons nombreux.

A cette occasion, le **CCAS organisera la distribution des colis destinés à nos aînés et le Père Noël viendra apporter des cadeaux aux enfants de la commune**, au futur Tiers lieu, espace intergénérationnel. Les chanceux recevront une invitation personnalisée !

Une rencontre est prévue, pour que cette année, les générations puissent se croiser, à défaut de pouvoir organiser un spectacle dans de meilleures conditions.

Dégustation Huîtres & Foie Gras

VISITE DES HAMEAUX PAR LES ÉLUS

Nous l'avions évoqué lors d'un précédent numéro : les **élus municipaux viendront à votre rencontre** pour échanger, faire connaissance dès le samedi 11 décembre 2021.

Habitants conviés	Habitants conviés	Habitants conviés
Chez Giraud Le Bourg Chigros	Le Charreyre La Bénétie Chelles	Le Bouy Le Clos
RENDEZ VOUS Parvis de l'Église 9h30	RENDEZ VOUS Espace Pique Nique la Charreyre 9H30	La Geoffrinie RENDEZ VOUS La Geoffrinie 11h
Samedi 11 DÉCEMBRE 2021 9h30	Samedi 8 JANVIER 2022 11h	Samedi 8 JANVIER 2022 11h

Vous serez conviés par un courrier spécifique pour les prochaines dates. Le grand nombre de hameaux nous contraint à regrouper les points de visites, sans que cela n'entache notre volonté de venir à votre rencontre.

PRESERVATION PATRIMOINE - MARE DU POUX

La volonté de maintenir et de préserver notre petit patrimoine va au-delà des multiples puits et des croix pour lesquels la souscription via la Fondation du Patrimoine est active. Les travaux devraient débuter au printemps. Vous pouvez souscrire via le lien suivant : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/croix-puits-et-ponts-de-sauviat>

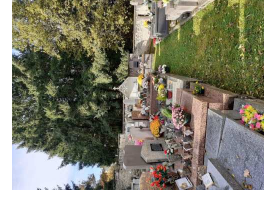
Parce que l'entretien des zones d'eau fait partie intégrante des traditions anciennes, des travaux ont été effectués cet automne pour préserver la mare du Poux : curage et réfection des murs. Cette restauration a été réalisée en régie pour partie et avec l'aide de l'**association DÉTOURS de Cunhat**, association à but social.

Ceci s'inscrit dans la dynamique de mise en valeur de notre patrimoine tout en permettant l'insertion de personnes en difficultés face à l'emploi, les accompagner à un retour à une situation socio-professionnelle stable.

La prochaine étape consistera à la remise en eau et la création d'un espace où la biodiversité pourra reprendre sa place.



REPRISE DE CONCESSIONS - RÉUNION SAMEDI 29 JANVIER 2022 - 10h à 12h



La démarche de reprise de concessions est en cours. La Commune est accompagnée, durant 4 ans par un **expert dans le domaine du droit funéraire**, en la personne de M. Delaspre René. Nous vous proposons d'assister à une réunion d'information (histoire, droits et obligations autour des concessions, problématiques communales...) sur le sujet.

Rendez vous le SAMEDI 29 JANVIER, à 10H à la Salle Polyvalente

En ce qui concerne le terrain commun (anciennement nommé "fosse commune"), les exhumations auront lieu au 1er trimestre 2022 pour transfert à l'ossuaire nouvellement créé. Pour les concessions privées, la procédure se poursuit : plusieurs familles se sont déjà rendues en Mairie afin de faire part de leur engagement à les entretenir.

BELLE INITIATIVE CITOYENNE À CHAMPS



C'est au hameau de Champs que Cécile et Marc ainsi que Sandrine et ses enfants ont choisi de s'installer. Leur accueil a été organisé par les habitants autour d'un apéritif déjeunatoire participatif. **Souhaitons-leur la bienvenue** ! Une belle initiative qui assure un accueil chaleureux de nouveaux habitants.



Si vous aussi, vous êtes à l'origine d'initiatives qui créent du lien dans les hameaux de la commune, n'hésitez pas à nous le faire savoir, nous partagerons dans ce bulletin.

VISITE DES "VALLONS FERTILES" à BOUCHERAS



Les membres du conseil municipal et quelques acteurs et citoyens intéressés par les **questions agricoles et alimentaires** ont été conviés par Amandine et Yacine, à une visite de leurs jardins. Souvenez-vous, ce jeune couple s'est installé en 2020 dans le hameau de Bouchéras pour leur **activité de maraîchage en permaculture**. Ils nous ont expliqué, les fondements de la permaculture, qui vise à créer des écosystèmes respectant la biodiversité, dont les principes s'appuient sur l'écologie et les savoirs traditionnels.



Chacun a pu constater le travail déjà réalisé, visualiser et comprendre concrètement comment la **terre et la biodiversité sont préservées**, et comment la vie du sol est assurée afin de pouvoir produire ce qui finira dans nos assiettes.

Nous nous sommes projetés avec nos deux maraîchers, qui dessinent leur jardin : 8000 m² seront dédiés au potager, le reste accueillera fruitiers, arbres fourragers, aromatiques, légumes vivaces, et petits fruits ...petit à petit. Chaleureux accueil : stand dégustation et découverte de leur production ! Et n'hésitez pas à les contacter pour vos paniers d'hiver.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - RAPPEL "Bons d'achat" Collégiens

Le CCAS maintient son aide à destination des collégiens (**25 euros en bons d'achat pour du matériel scolaire, valables jusqu'au 31 mars 2022**). Le retrait se fait en Mairie, aux heures d'ouverture, sur présentation d'un certificat de scolarité ou autre document justifiant de l'inscription au collège.

LOCATION SALLE POLYVALENTE 2023

En raison de la prévision de réhabilitation totale de la salle polyvalente, celle-ci ne sera malheureusement pas accessible à la location en 2023.